



MINISTERIO
DE HACIENDA
Y FUNCIÓN PÚBLICA



CANARIAS
ZEC
Invest & Live

La Zone Spéciale Canarienne (ZEC) est une zone à fiscalité réduite autorisée par la Commission Européenne..

L'avantage la plus importante pour les Entités ZEC c'est que la taux d'imposition sur les sociétés est seulement d'un 4%..

ZEC offre beaucoup d'opportunités aux global start-ups et quelque entreprises. On travaille dès Îles Canaries pour le monde entier.

4%

TAUX D'IMPOSITION SUR
LES SOCIÉTÉS



Talent



maximum (75%)
déductions pour
dépendes de
recherche et
développement



4% Taux
d'imposition sur
les sociétés



Nomades
destination



7% TVA



Sécurité
juridique



Qualité de vie



Vols direct aux
plusieurs villes
européennes



0% Retenue
mondial à la
source

Cas d'étude

Préparer l'autorisation
préalable autorisation

Obtenir l'autorisation

S'inscrire au Registre
officiel des entités
ZECRegistration

Créer des emplois

Effectuer
d'investissements
(d'exceptions)



Gobierno
de Canarias

Zona Especial Canaria (ZEC)
C/ León y Castillo, 431, Planta 4ª, Edif. Urbis
35007 - Las Palmas de Gran Canaria
Tel. +34 928 490 505
www.canarias.gob.es

María Della Domínguez Montenegro
Técnico Superior
dmontenegro@canariaszec.gob.es
Tel. +34 928 490 582
Mov. +34 630 805 583